

## Note concernant la labellisation de projets soumis à l'ANR ou à l'Europe par le Cluster EAU

www.ifr-ilee.org

Montpellier le 23 décembre 2009

Nous avons été informés par la Préfecture de Région du report de la décision de l'Etat concernant la demande de création d'un pôle de compétitivité EAU en régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées. La raison principale est l'interférence avec le calendrier électoral régional.

Résolument optimistes sur l'aboutissement de notre demande de création de pôle de compétitivité, nous sommes conscients que c'est un handicap pour ceux qui envisageaient de faire labelliser par le futur pôle EAU des projets soumis aux appels à propositions de recherche (en particulier ANR et Europe) dont les échéances interviennent dans les premiers mois de l'année 2010.

Pour pallier cet inconvénient, le Cluster EAU se propose de faire labelliser ces projets à la fois par le Cluster et par l'un des trois pôles de compétitivité avec lesquels il a signé des conventions de partenariat : le pôle MER/PACA, le pôle Risques ou le pôle DERBI. Cette démarche de co-labellisation pourra être entièrement suivie par le Cluster si les soumissionnaires le souhaitent.

Certaines échéances sont proches, en particulier celles de plusieurs APR de l'ANR : Contaminants, Ecosystèmes, Santé (12/02/2010), Ville durable (18/02/2010) ou Ecotech (25/02/2010). Afin de pouvoir pratiquement examiner les projets soumis à ces APR et les faire valider par l'un des trois pôles de compétitivité, il est demandé aux requérants de transmettre pour le 15 janvier 2010 au Cluster une note avec les éléments suivants :

- Titre et acronyme du projet
- Nom du porteur et affiliation
- Liste des partenaires du consortium
- Résumé aussi complet que possible du projet
- Montant du projet (coût total et montant demandé)

Ces informations peuvent être encore dans une version provisoire et doivent tenir sur une page recto-verso au maximum.

Les personnes de l'ILEE, du Cluster EAU et des pôles de compétitivité s'engagent à une stricte confidentialité sur les informations qui leur sont communiquées.

Les demandes sont à adresser à Sébastien Fonbonne (info@cluster-eau.com ou fonbonne@verseaudeveloppement.com) en mettant en copie la direction de l'ILEE (pierre.chevallier@ird.fr ou matignon@msem.univ-montp2.fr).

Pierre Chevallier  
Directeur de l'ILEE (IFR 123)